



Saint-Étienne- de-Lauzon

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON

RÈGLEMENT # 603

AMENDANT CERTAINES DISPOSI-
TIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 513

SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon, Comté des Chutes-de-la-Chaudière, tenue le quinzième (15^e) jour du mois de mai 1995, à 19 h 30, en la salle du Conseil sise à la Bibliothèque Albert-Rousseau, à laquelle étaient présents :

M. LE MAIRE : CHRISTIAN JOBIN

M^{MES} LES CONSEILLÈRES : JEANNIE PAULIDIS
LUCIE GOULET

MM. LES CONSEILLERS : JACQUES MERCIER
BERTRAND LA-RUE
PATRICK PELLETIER
PHILIPPE LABERGE

Tous membres du Conseil et formant quorum.

ATTENDU QU'un avis de présentation de ce règlement a été préalablement donné, soit à la session régulière du Conseil du 18 avril 1995 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Bertrand La-Rue
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Jeannie Paulidis
ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON DÉCRÈTE CE QUI SUIVRAIT :

ARTICLE 1.- Le présent règlement porte le titre de «RÈGLEMENT NUMÉRO 603 AMENDANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE # 513».

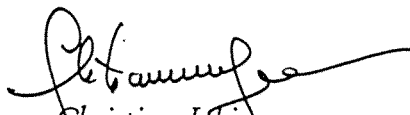
ARTICLE 2.- L'objet de ce règlement est d'amender l'article 6.6 du Règlement de zonage # 513 de telle sorte que l'usage 23-D soit autorisé à titre d'usage complémentaire de type professionnel à l'intérieur d'une résidence.

ARTICLE 3.- L'article 6.6 du Règlement de zonage # 513 est, par les présentes, amendé à toutes fins que de droit de telle sorte qu'à la liste des usages y décrits, immédiatement après l'usage «54-A Bureau d'affaires des services de construction et de réparation de bâtiments», est ajouté l'usage «23-D Galerie d'art et artisanat, vente et fabrication d'objets et d'oeuvres d'art.»

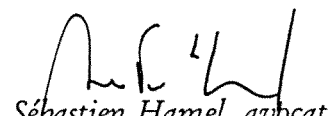
ARTICLE 4.- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON, ce quinzième (15^e) jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt-quinze (1995).

Le maire,


Christian Jolin

Le secrétaire-trésorier,


Sébastien Hamel, avocat

SH/rm